

Migros lauréate du Prix suisse de l'éthique

Migros vient d'être distinguée pour son assortiment de café de production durable. C'est ainsi qu'elle s'est vu remettre le Prix suisse de l'éthique 2011 décerné par la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), aux côtés de deux autres lauréats, à savoir Swisscom et la Crêperie SucreSalé.

Le Prix suisse de l'éthique honore chaque année des efforts exceptionnels consentis par des entreprises en Suisse sous les angles de l'éthique, du développement durable et de la responsabilité sociale.

Migros a reçu le prix pour la reconversion de son assortiment de café, lequel provient désormais de cultures respectueuses du développement durable. Il y a encore quelques années, seuls 5% de l'offre de café Migros bénéficiaient d'une certification (Max Havelaar). En 2005, l'entreprise a décidé qu'à terme 90% de son assortiment de café devraient satisfaire aux critères du standard international Utz Certified. Semblable projet de l'entreprise s'est inscrit clairement dans une démarche de promotion du développement durable. En effet, l'exigence de la certification est garante d'une amélioration de la gestion des ressources naturelles (eau, sol) et de la traçabilité de la marchandise. De plus, le respect du standard a un impact positif sur les conditions de vie et de travail des producteurs de café.

Aux yeux du jury, «par sa mise en œuvre systématique et aussi par la philosophie qui le sous-tend, le projet de Migros est exemplaire». C'est en ces termes que le jury a justifié sa décision de récompenser Migros. «Une telle action de l'entreprise fait l'équilibre entre les aspects sociaux, environnementaux et économiques, cela dans une perspective de développement durable.»

Parmi les membres du jury figuraient Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat vaudois, Bettina Ferdmann Guerrier, directrice de la Fondation Philiass, et Gérald Hess, maître assistant à l'Université de Lausanne.

Informations complémentaires: www.prixethique.ch

Zurich, le 17 novembre 2011

Pour toutes informations complémentaires:

Martina Bosshard, porte-parole FCM, tél. 044 277 20 67, martina.bosshard@mgb.ch